

# Bulletin trimestriel de l'AFUR

Points marquants du deuxième trimestre



## Bulletin d'information du Forum africain des régulateurs des services publics Juillet 2024

Chers membres

C'est un grand plaisir pour moi de vous contacter via notre bulletin trimestriel, en partageant les activités de l'organisation. Comme il s'agit du premier ajout pour 2024, nous couvrons les activités du début de l'année.

Cependant, c'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de deux collègues - l'ancien directeur général de l'ARSEL, Cameroun, M. Jean Pierre Kedi le 12 janvier et M. Shalman Mawondo Etutu, directeur de la communication de l'ARSEL le 16 mai. Que leurs âmes reposent en paix, ils resteront à jamais gravés dans nos cœurs.

Pour l'avenir, nous sommes très fiers d'avoir lancé notre plan stratégique pour les cinq prochaines années. La version détaillée est disponible sur le site Web de l'AFUR <https://afurnet.org/the-african-forum-for-utility-regulators-afur-2024-28-strategy-and-budget/>.

Veuillez continuer à nous suivre sur nos plateformes de médias sociaux - LinkedIn <https://www.linkedin.com/company/afur> et Facebook <https://www.facebook.com/afurnet> ainsi que visiter notre nouveau site Web remanié, [www.afurnet](http://www.afurnet)

Continuez à lire pour voir les activités des six derniers mois.

Cordialement  
Debbie Roets, Secrétaire executive

# Bulletin trimestriel de l'AFUR

## Points marquants du deuxième trimestre

### SITE WEB DE L'AFUR

GIZ GET. Transform a fourni une assistance technique à l'AFUR en nommant des concepteurs Web, AN®, qui ont travaillé avec l'équipe AFUR composée de Moses Kadenge, Samuel Bunnya et Juanita Swanepoel. Le projet a débuté le 11 juillet 2023 avec un atelier d'évaluation des besoins au cours duquel l'état actuel du site Web, ses fonctionnalités et sa structure ont été évalués. Après de nombreuses réunions et modifications, le site Web a été mis en ligne le 16 mai 2024. Le contenu sera téléchargé en continu. Les éventuels bugs et développements ultérieurs se poursuivront avec la même équipe.

---

### Association nationale des commissaires des services publics de réglementation (NARUC)

Nous sommes très reconnaissants à la NARUC qui a présenté une série de 4 webinaires au cours du premier trimestre 2024 :

- Qualité technique du service, 16 janvier
- Considérations environnementales dans la réglementation énergétique, 21 février
- Amélioration de la cybersécurité grâce à la réglementation énergétique, 20 mars
- Réglementation de la qualité commerciale du service, 4 avril

Les webinaires ont été bien suivis et les présentations sont disponibles sur le site Web [www.afurnet.org](http://www.afurnet.org)

---

### École africaine de la régulation (ASR)

Un webinaire de trois jours sur « L'investissement privé dans le transport d'électricité en Afrique » du 11 au 13 mars. M. James Manda a participé au panel n°4 (session finale) qui s'est concentré sur l'élaboration de propositions de lignes directrices concrètes pour faciliter et attirer les investissements privés dans les investissements de transmission essentiels dont les pays africains ont besoin pour un développement énergétique durable. Les autres panélistes étaient : Ignacio Pérez-Arriaga (directeur par intérim de l'École africaine de régulation), Abel Didier Tella (directeur général de l'Association des services publics d'électricité d'Afrique, APUA), Ifey Ikeonu (consultant en politique énergétique, marchés et réglementation), Elvira Morella (spécialiste principale de l'énergie au sein de l'Unité de l'énergie de l'Afrique de l'Ouest du Groupe de la Banque mondiale), Wale Shonibare (directeur des solutions financières énergétiques, de la politique et de la réglementation, Banque africaine de développement) et Tilana de Meillon (chargée des opérations principale, Infrastructure Upstream Africa, Société financière internationale, IFC). Un rapport sur le webinaire et les principales conclusions sont disponibles sur le site Web - [www.afurnet.org](http://www.afurnet.org)

L'AFUR a été invitée à participer à la gouvernance de l'ASR par l'intermédiaire du Comité consultatif. L'AFUR sera représentée par le président et le vice-président.

# Bulletin trimestriel de l'AFUR

## Points marquants du deuxième trimestre

L'AFUR s'est vu offrir 5 places gratuites pour le cours en ligne à temps partiel de 10 semaines de l'ASR sur la régulation du secteur de l'électricité en Afrique. Le cours a commencé en avril et s'est terminé en juillet. Les participants retenus étaient M. Samuel Sebbowa, Secrétariat de l'AFUR ; Mme Danielle Kanbah, ARSEL, Cameroun ; M. Francis Robinson, ECB, Namibie ; M. Duncan Ndegwa, EPRA, Kenya et Mme Charlotte Kyohairwe, ERA, Ouganda. Le cours a été proposé en anglais.

---

### 20e Conférence annuelle de l'AFUR et AGA

La conférence s'est tenue au Cap, en Afrique du Sud, du 5 au 7 mars 2024, avec une visite du site et un déjeuner le 8 mars. Il y avait 92 participants inscrits, 17 intervenants et 82 membres présents quotidiennement. Le thème était « **Ouvrir les services publics à la participation du secteur privé - Un défi pour la réglementation** ».

Le programme comprenait une table ronde d'une heure sur la participation privée aux processus de réglementation. Les panélistes étaient l'ingénieur Ziria Tibalwa Waako, ERA Uganda; M. Malama Chileshe, COMESA ; Mme Rhoda Limbani Mshana, Banque africaine de développement ; M. Amon Mwadime, AMDA ; M. Christopher Gross, GET.Transform et Dr Emmanuel Fiati, PURC Ghana. Les principaux points à retenir de la discussion étaient les suivants :

- Pour faire respecter la responsabilité, les régulateurs doivent récompenser la conformité et pénaliser la non-conformité. La réalité est qu'il n'y a souvent pas de règles du jeu équitables.
- Deuxièmement, les acteurs doivent utiliser leurs données pour rendre compte trimestriellement aux régulateurs de l'impact des projets sur la société et les clients. La collecte de données doit également s'appuyer sur des études de base.
- Le régulateur doit être compétent et proactif pour ne pas rester à la traîne. Le secteur doit rester financièrement viable tandis que les régulateurs mettent en place divers mécanismes pour venir en aide aux plus démunis de la société.

Toutes les présentations sont disponibles sur le site Internet. [www.afurnet.org](http://www.afurnet.org)

---

### Transition énergétique réglementaire (RETA)

L'AFUR continue de travailler avec RETA pour trouver des domaines de collaboration. L'AFUR a participé à la table ronde RETA 2024 en mars, où le Knowledge Hub a été lancé, ainsi qu'à l'orientation sur le Knowledge Hub les 22 et 23 mai.

L'AFUR, représentée par le président de l'ARSEL, Cameroun, siège au comité directeur de RETA, avec le membre exécutif de l'EPRA, Kenya. Nous sommes ravis d'annoncer que le nouveau comité directeur de RETA a élu l'Autorité de régulation de l'énergie et du pétrole (EPRA) du Kenya à la présidence de RETA pour les deux prochaines années.

Daniel Kiptoo Bargoria, directeur général de l'EPRA, a déclaré : « En tant que président du comité directeur, je veillerai à renforcer la croissance et la capacité des membres à promouvoir des systèmes flexibles basés sur les énergies renouvelables, des cadres réglementaires pour

# Bulletin trimestriel de l'AFUR

## Points marquants du deuxième trimestre

assurer la transition énergétique, la planification du réseau pour une électrification à grande échelle, l'interconnexion régionale et une transition énergétique juste et inclusive. J'espère qu'à travers RETA, nous partagerons collectivement et ouvertement nos connaissances et nos ressources pour accélérer la transition vers une énergie propre pour un avenir durable pour tous.  
»

---

### Association des régulateurs de l'énergie d'Afrique de l'Est (EREA)

Le Sommet des régulateurs régionaux africains, organisé par l'EREA, s'est tenu virtuellement le 3 avril 2024. Le sommet était une plateforme multipartite conçue pour réunir des régulateurs, des décideurs politiques de haut niveau, des chefs de file de l'industrie, des partenaires de développement et d'autres parties prenantes concernées afin d'engager des conversations stratégiques et significatives. Les sujets abordés comprenaient un aperçu des cadres réglementaires de l'hydrogène vert, le potentiel de l'hydrogène pour les marchés de l'énergie en Afrique de l'Est et le rôle de la Banque (BAD) dans la promotion de l'hydrogène vert. Un rapport sur le sommet et les principales conclusions sont disponibles sur le site Web - [www.afurnet.org](http://www.afurnet.org)

---

### Forum d'investissement pour l'accès à l'énergie 2024

Le Forum s'est déroulé du 20 au 24 mai à Lagos, au Nigéria. AFUR, représenté par M. Sammuél Sebbowa :

1. A présenté l'outil de génération de régulation des mini-réseaux AFUR (RGT) - il s'agit d'un outil développé par AFUR et GET.transform qui fait partie du champ d'action de la phase deux du projet de mini-réseaux AFUR.
2. A participé à une table ronde sur la collaboration pour l'accès à l'énergie sur le continent. Les panélistes comprenaient M. Samuel Sebbowa, Christelle Odongo du PNUD, Robert Aitken de la BAD et Bhoomika Tiwari de GET.transform.
3. A réalisé un projet pilote du programme de renforcement des capacités de l'AFUR, de la BAD et du PNUD pour les mini-réseaux. Il s'agit d'une collaboration entre l'AFUR, le PNUD et la BAD, dans le cadre de leurs programmes AMP et AMAP respectivement. Les commentaires reçus du projet pilote seront utilisés pour améliorer ce programme à l'avenir.

Cet événement a montré que :

- i. Le rôle de l'AFUR en tant que porte-parole des régulateurs est important sur le continent car il montre la volonté des régulateurs de faire avancer les ODD
- ii. L'AFUR fait beaucoup de travail dans le domaine de l'accès à l'énergie sur le continent, mais il reste encore beaucoup à faire pour faire connaître ce bon travail
- iii. Il existe de nombreuses opportunités pour l'AFUR dans le domaine de l'énergie en dehors du projet de mini-réseau.
  - a. Les réglementations en général ont encore besoin de plus de travail et il est essentiel de comprendre les rôles des régulateurs
  - b. Les secteurs des transports et de l'énergie ont une proposition unique en ce qui concerne les véhicules électriques (VE) sur le continent.

# Bulletin trimestriel de l'AFUR

## Points marquants du deuxième trimestre

iv. Le réseau AFUR est quelque chose que de nombreuses organisations souhaitent exploiter car il réduit le temps et économise les ressources

---

### **Infrastructure Africa 2024 Edition, Le Cap, Afrique du Sud du 16 au 17 juillet.**

Un des moments forts de la conférence a été le discours d'ouverture du ministre Dean Macpherson, du ministère des Travaux publics et des Infrastructures d'Afrique du Sud. Il a déclaré que l'Afrique du Sud était en passe de réaliser des développements massifs d'infrastructures, car le pays sera transformé en un « chantier de construction ».

L'événement de cette année comprenait 17 tables rondes éclairantes dirigées par des experts du secteur.

La conférence comprenait des tables rondes engageantes, des présentations liminaires et des sessions interactives qui ont exploré les dernières tendances, défis et opportunités qui façonnent le paysage des infrastructures en Afrique. Les dirigeants et les experts du secteur ont partagé leurs points de vue sur les stratégies visant à améliorer et à développer la croissance des infrastructures ainsi qu'à répondre aux besoins évolutifs du continent.

L'AFUR, représentée par le responsable technique, était présente lors de la table ronde numéro 10. La présentation portait sur les cadres réglementaires propices qui pourraient faciliter le développement des infrastructures sur le continent, comme indiqué ci-dessous.

Le développement des infrastructures en Afrique est crucial pour la croissance économique et le développement social. Cependant, plusieurs obstacles entravent la progression des projets d'infrastructures sur le continent. L'un des principaux obstacles est l'incapacité des gouvernements à financer des projets énergétiques en raison de la fragilité des bilans souverains. De nombreux gouvernements africains sont confrontés à des niveaux d'endettement élevés et à des ressources limitées, ce qui les empêche d'investir dans le développement des infrastructures.

Pour surmonter ce défi, il est nécessaire de mettre en place des cadres réglementaires qui encouragent la participation du secteur privé aux projets d'infrastructures. L'un des principaux problèmes est le coût élevé du capital privé, qui dissuade souvent les investisseurs de financer des projets énergétiques en Afrique. Pour attirer les investissements privés, les cadres réglementaires doivent prévoir des incitations telles que des allègements fiscaux, des garanties et des subventions afin de réduire la charge financière des investisseurs.

Un autre obstacle au développement des infrastructures en Afrique est la faible solvabilité de la plupart des acheteurs, dont les bilans sont souvent dans le rouge. En outre, de nombreux pays africains ont un accès limité au financement en raison de leur faible notation de crédit, ce qui les empêche d'obtenir des financements pour des projets d'infrastructures. Les cadres réglementaires devraient inclure des mécanismes visant à améliorer la solvabilité des acheteurs, tels que des outils d'amélioration du crédit, des accords de partage des risques et des régimes d'assurance.

# Bulletin trimestriel de l'AFUR

## Points marquants du deuxième trimestre

L'application de tarifs reflétant les coûts est également importante pour la durabilité des projets d'infrastructures en Afrique. De nombreux pays du continent ont du mal à fixer des tarifs à des niveaux qui couvrent le coût de production et d'entretien des actifs d'infrastructure. Les cadres réglementaires doivent établir des mécanismes de fixation des tarifs transparents et responsables pour garantir la viabilité financière des projets d'infrastructures à long terme.

En outre, la certitude réglementaire, la prévisibilité réglementaire et la stabilité des politiques sont essentielles pour attirer les investissements à long terme dans le développement des infrastructures. Les investisseurs recherchent des cadres réglementaires stables et prévisibles qui offrent un environnement propice aux affaires. Les gouvernements africains doivent créer des politiques claires et cohérentes qui soutiennent le développement des infrastructures et protègent les intérêts des investisseurs.

Des accords d'achat d'électricité transparents (PPA) sont essentiels pour assurer le succès des projets énergétiques en Afrique. Les PPA établissent les conditions générales de vente de l'électricité des centrales électriques aux acheteurs et jouent un rôle crucial pour attirer les investissements privés dans le secteur de l'énergie. Les cadres réglementaires devraient inclure des dispositions pour des PPA transparents et bien structurés qui protègent les droits des investisseurs et des acheteurs.

Enfin, des cadres réglementaires simples, clairs et prévisibles sont essentiels pour réduire les lourdeurs administratives et les obstacles bureaucratiques qui retardent souvent les projets d'infrastructures en Afrique. De nombreux investisseurs sont confrontés à des difficultés pour s'y retrouver dans des processus et procédures réglementaires complexes, ce qui peut les dissuader d'investir sur le continent. Les gouvernements africains doivent simplifier les cadres réglementaires et les rendre plus conviviaux pour faciliter la mise en œuvre des projets d'infrastructures.

En conclusion, les cadres réglementaires jouent un rôle essentiel pour encourager le développement des infrastructures en Afrique. En s'attaquant à des problèmes tels que les contraintes de financement public, le coût élevé des capitaux privés, la faible solvabilité des acheteurs, les tarifs reflétant les coûts, la certitude réglementaire, les accords d'achat d'électricité transparents et la simplification des réglementations, les pays africains peuvent attirer les investissements et promouvoir le développement d'infrastructures durables au profit de leurs économies et de leurs sociétés.

---

### **Intégration des outils et méthodologies de règlement des tarifs des mini-réseaux parmi les régulateurs africains.**

La phase 1 du projet s'est achevée en mars 2024 avec cinq premiers utilisateurs cherchant à mettre en œuvre l'outil : le Nigéria, la Sierra Leone, le Burkina Faso, le Zimbabwe et le Ghana. Le Zimbabwe et le Burkina Faso ont déjà commencé à mettre en œuvre l'outil et auraient besoin d'une assistance supplémentaire en matière de réglementation. Le Ghana reconsidère sa position sur l'utilisation de l'outil uniquement pour les îles et nous recontactera pour savoir comment il envisage d'utiliser au



# Bulletin trimestriel de l'AFUR

## Points marquants du deuxième trimestre

mieux l'outil. Le Nigéria a déjà établi une feuille de route pour mettre pleinement en œuvre l'outil d'ici la fin de 2024. La Sierra Leone utilisera l'outil de manière comparative avec ce dont elle dispose déjà.

Nous attendons avec impatience la phase II du projet qui débutera en septembre. Le projet comprendra :

1. Poursuite de l'adoption de l'outil tarifaire et de la méthodologie et soutien aux adoptants actuels
2. Développer les principaux modèles de réglementation des mini-réseaux et l'outil de génération de réglementation ; pour les pays africains qui en sont encore aux balbutiements de la réglementation des mini-réseaux afin qu'ils ne partent pas de zéro.
3. Partage d'expériences sur les boîtes à outils et la méthodologie tarifaires, ainsi que sur les réglementations générales avec les régulateurs des régions indo-pacifiques.
4. Adoption de la boîte à outils pour mini-réseaux de la BAD et des supports pour mini-réseaux du PNUD
5. Création d'un rapport et d'un outil de référence pouvant fournir des repères CAPEX et OPEX aux régulateurs, aux développeurs et aux autres parties prenantes clés.

---

### Comité directeur du Mini Grid Partnership (MGP)

L'AFUR a reçu une invitation de Sustainable Energy for All (SEforALL) pour rejoindre le comité directeur du Mini Grid Partnership (MGP) en reconnaissance du travail effectué et continue de faire dans le domaine des mini-réseaux. L'AFUR sera représentée par M. Samuel Sebbowa du Secrétariat de l'AFUR, l'ARSE du Burkina Faso et l'EPRA du Kenya.

---

### PROTOCOLE D'ACCORD (MoU)

Les protocoles d'accord suivants ont été signés :

- GIZ (Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit), 7 mars 2024
- COMESA (Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe), 4 mars 2024
- AMDA (AFRICA MINIGRID DEVELOPERS ASSOCIATION), 25 juin 2024

---

### ÉVÈNEMENTS À VENIR

#### L'atelier AFUR-AERF (Forum des régulateurs arabes de l'électricité) sur la gestion des actifs d'infrastructure (IAM)

L'atelier de trois jours se tiendra soit à Bahreïn, soit en Égypte en octobre ou en novembre. La BADEA (Banque arabe pour le développement économique en Afrique) a alloué 100 000 USD à cet atelier. Les fonds serviront à couvrir les frais de voyage et d'hébergement de deux délégués de chaque régulateur de l'énergie membre non arabe de l'AFUR.

# Bulletin trimestriel de l'AFUR

## Points marquants du deuxième trimestre

### **AOW – Investir dans l'énergie africaine**

Cet événement prestigieux se déroulera au Cap, en Afrique du Sud, du 7 au 10 octobre. Nous vous communiquerons les détails de l'événement dans les semaines à venir.

---

### **21e conférence annuelle de l'AFUR et AGA**

Nous sommes heureux d'annoncer que la 21e Conférence annuelle se tiendra à Kribi, au Cameroun, du 4 au 7 mars 2025 et sera organisée par l'Autorité portuaire nationale (APN). Le thème de la conférence est « L'utilisation des technologies intelligentes dans les services publics – Comment le régulateur favorise-t-il l'innovation tout en protégeant les consommateurs ? ».

Comme dans un passé récent, il est prévu que la conférence attirera des participants de tout le continent, notamment des régulateurs des services publics, des hauts fonctionnaires du gouvernement et du secteur privé, des fournisseurs d'énergie, de communications, d'eau et d'assainissement ainsi que des représentants d'institutions internationales de développement et de financement, des investisseurs et des fournisseurs de services publics. L'événement offre une occasion unique aux régulateurs, aux investisseurs et aux opérateurs de toute l'Afrique de s'engager sur des questions réglementaires d'intérêt commun.

Nous sommes impatients de vous accueillir à Kribi, au Cameroun.

---